

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 420

25 février 2006

### SOMMAIRE

3V International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20130	S.A., Luxembourg . . . . .	20125
A + Architecture, S.à r.l., Ingeldorf . . . . .	20129	Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	20121
Aamerkrill S.A. . . . .	20115	Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	20121
Arcelor Projects, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20156	Eternality, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20150
Athis S.A.H., Luxembourg . . . . .	20118	Ets. Paul Wormeringer, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20118
Autosupplies Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20138	European Training Services S.A., Luxembourg . . . . .	20134
AV Alzette S.A., Luxembourg . . . . .	20123	Faispro S.A., Luxembourg . . . . .	20132
AXA Mezzanine 1 S.A., Luxembourg . . . . .	20117	Faispro S.A., Luxembourg . . . . .	20132
Beca, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20155	Faispro S.A., Luxembourg . . . . .	20132
BRE/Berlin I Manager, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20126	Fidei S.A., Luxembourg . . . . .	20132
BRE/Berlin I Manager, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20126	Greenpark Clairvest Acquisition 1, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	20117
Bristol-Myers Squibb Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	20115	Hedinvest S.A., Luxembourg . . . . .	20126
Bryde Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	20118	HT Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20127
Cable Tray International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20159	I.D. Group S.A. . . . .	20131
Canalelec Invest S.A., Luxembourg . . . . .	20160	Indosuez Management II S.A., Luxembourg . . . . .	20125
Capa S.A., Luxembourg . . . . .	20160	Intérieur Décor S.A., Bereldange . . . . .	20159
Capacity Invest S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	20116	International Business Center Investors, S.à r.l., Münsbach . . . . .	20123
Capitance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20114	International Business Center Investors, S.à r.l., Münsbach . . . . .	20123
CCE Investments, S.à r.l., Howald . . . . .	20119	Jopoly S.A., Walferdange . . . . .	20133
CEP II Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20115	Julius Baer Multibond, Sicav, Luxembourg . . . . .	20125
CEREP Investment D, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20141	Julius Baer Multistock, Sicav, Luxembourg . . . . .	20121
CEREP Investment E, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20146	Knightlights Property International S.A., Luxem- bourg . . . . .	20116
Cermides, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20158	Laboratoires Pharmedical S.A., Luxembourg . . . . .	20115
Chairmark, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20157	Lavipharm Group Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20133
COMETAL-Constructions Métalliques S.A., Nie- dercorn . . . . .	20119	Mai-Flo S.A., Steinfort . . . . .	20122
Coldas S.A., Luxembourg . . . . .	20117	MD Mezzanine S.A., Luxembourg . . . . .	20116
Corefield, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20150	Millinery Assets, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20158
Corsair (Luxembourg) N° 2 S.A., Luxembourg . . . . .	20131	Moneyline Telerate (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	20145
Corsair (Luxembourg) N° 3 S.A., Luxembourg . . . . .	20131	Moneyline Telerate (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	20145
Corsair (Luxembourg) N° 4 S.A., Luxembourg . . . . .	20131	Morston Holding S.A., Schuttrange . . . . .	20126
Corsair (Luxembourg) N° 5 S.A., Luxembourg . . . . .	20129	Mutua (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	20124
E.M.E.A. Management Services S.A., Luxembourg	20157	Mutua (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	20124
Elbroes, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20150		
Electech Luxembourg Holding, S.à r.l., Schutt- range . . . . .	20127		
Elf-Oil Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	20118		
Engko, S.à r.l., Olm . . . . .	20124		
Epicure Berlin Property Management and Holdings			

<b>NBG International Funds Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>20145</b>	<b>Saxony Capital GP, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20133</b>
<b>NBG Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20158</b>	<b>Saxony Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20133</b>
<b>NBG Luxfinance Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20159</b>	<b>Signam International S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>20159</b>
<b>NBG Synesis Funds Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>20158</b>	<b>Skype Software S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20127</b>
<b>Nei Bau, S.à r.l., Helmdange . . . . .</b>	<b>20122</b>	<b>Soparmi S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20114</b>
<b>Nei Bau, S.à r.l., Helmdange . . . . .</b>	<b>20122</b>	<b>Stratus Technologies Group S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20128</b>
<b>Opale S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20160</b>	<b>Tancrede S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20151</b>
<b>Optique Steffen Bereldange, S.à r.l., Bereldange . . . . .</b>	<b>20120</b>	<b>Tandro S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20120</b>
<b>PEIF 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20128</b>	<b>Toscani et Fils S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20128</b>
<b>Pembroke Equipment S.A. . . . .</b>	<b>20115</b>	<b>Toscani et Fils S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20128</b>
<b>Pfizer Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20130</b>	<b>Toscani et Fils S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20129</b>
<b>Pfizer Luxco Production, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20130</b>	<b>Toscani et Fils S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20129</b>
<b>Pfizer Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20130</b>	<b>Toscani et Fils S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20129</b>
<b>Pfizer Precision Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20131</b>	<b>Translink Mergers &amp; Acquisitions, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20120</b>
<b>Pfizer Shareholdings Intermediate, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20130</b>	<b>Travcorp International Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20128</b>
<b>Pharlyse S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20154</b>	<b>TS Koenigsallee LP I, S.à r.l., Senningerberg . . . . .</b>	<b>20132</b>
<b>Pharlyse S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20154</b>	<b>TS Koenigsallee LP IV, S.à r.l., Senningerberg . . . . .</b>	<b>20127</b>
<b>Privilege Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>20157</b>	<b>Wagner Estrichbau GmbH Meisterbetrieb, Moersdorf . . . . .</b>	<b>20119</b>
<b>Robeco Multimanager Funds, Sicav, Luxembourg RPA, Realis Promotion et Agence Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20122</b>	<b>Weather Investments II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20127</b>
<b>Salon de consommation Oberweis, articles de Pâtisserie et de Confiserie, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>20124</b>		

**CAPITANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 111.143.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101015.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**SOPARMI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 26.995.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 27 octobre 2005*

- L'Assemblée accepte la démission de Mme Fernande Poncin et de Mlle Armelle Beato de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement la société S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et la société FMS SERVICES S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée accepte la démission de Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101160.3/032/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

**LABORATOIRES PHARMEDICAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 8.201.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(100522.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2005.

**PEMBROKE EQUIPMENT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 71.676.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Signature.

(100649.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**AAMERKRILL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 94.167.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2005.

Signature.

(100651.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.365.300,-**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 96.017.

**RECTIFICATIF**

L'adresse de l'associé CARLYLE EUROPE PARTNERS II L.P. est à lire comme suit pour toutes les publications antérieures et futures:

1 Ropemaker Street, EC2Y 9HU London, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05026. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100653.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.  
R. C. Luxembourg B 89.589.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05102, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l.

P. van Denzen

*Gérant B*

(100670.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**KNIGHTLIGHTS PROPERTY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 107.499.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 septembre 2005*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de nommer pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société approuvant les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2005:

- Monsieur David Arnold, investisseur immobilier, né le 25 novembre 1950 en Irlande, demeurant à Kenure, Westminster Road, Foxrock, Dublin 18, Irlande, en qualité d'administrateur de la Société, à compter du 7 septembre 2005;
- Monsieur Brendan O'Mara, investisseur immobilier, né le 8 août 1948, en Irlande, demeurant à Homefield, Stillorgan, Co Dublin, en qualité d'administrateur de la Société, à compter du 7 septembre 2005.

Les administrateurs de la Société sont donc les suivants:

- Mme Deirde Foley, Investisseur immobilier, né le 21 octobre 1971 à Sligo, Irlande, demeurant au 26, Hollybank Avenue Upper, Ranelagh, Dublin 6, Irlande;
- M. Pierre Metzler, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. François Brouxel, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur David Arnold, investisseur immobilier, né le 25 novembre 1950 en Irlande, demeurant à Kenure, Westminster Road, Foxrock, Dublin 18, Irlande;
- Monsieur Brendan O'Mara, investisseur immobilier, né le 8 août 1948, en Irlande, demeurant à Homefield, Stillorgan, Co Dublin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100652.3/280/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**MD MEZZANINE S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,-.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 109.277.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration du 3 novembre 2005*

Le Conseil d'administration a accepté la démission avec effet immédiat de Mme Senequier Dominique.

Le Conseil d'administration a co-opté avec effet immédiat et pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine AGM qui aura lieu en 2006: Mme Levi Cécile, résident professionnellement 20, Place Vendôme, F-75001 Paris.

Le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:

M. Godfrey Abel, Joel Roelandt, Christophe Cahuzac, Cécile Levi, et Vincent Gombault.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100655.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**CAPACITY INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 5, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.749.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 10 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1239 du 23 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2005.

*Pour CAPACITY INVEST S.A.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100693.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**AXA MEZZANINE 1 S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 108.403.*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration du 3 novembre 2005*

Le Conseil d'administration a accepté la démission avec effet immédiat de Mme Senequier Dominique.  
 Le Conseil d'administration a co-opté avec effet immédiat et pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine AGM qui aura lieu en 2006: Mme Levi Cécile, résident professionnellement 20, Place Vendôme, F-75001 Paris.  
 Le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:  
 M. Godfrey Abel, Joel Roelandt, Christophe Cahuzac, Cécile Levi, et Vincent Gombault.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100658.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**GREENPARK CLAIRVEST ACQUISITION 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 106.634.*Extrait des résolutions prises par le Conseil de gérance du 14 octobre 2005*

Le Conseil de gérance a accepté la démission avec effet immédiat de M. Jaap Meijer.  
 Le Conseil de gérance a élu un nouveau gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée: M. Marek Domagala, comptable, résident professionnellement au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.  
 Le conseil de gérance de la société se compose dorénavant comme suit:  
 M. Godfrey Abel et Mr Marek Domagala.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100661.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**COLDAS S.A., Société Anonyme.**Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.874.*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 juin 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Marzaro Daniele, administrateur de sociétés, demeurant au 58, Via Venezia, 35 010 Campo San Martino (PD), Italie;
- Monsieur Doninelli Giuseppe, administrateur de sociétés, demeurant au 1, Viale Stefano Franscini, 6901 Lugano, Suisse;
- Monsieur Doninelli Stefano, administrateur de sociétés, demeurant au 1, Viale Stefano Franscini, 6901 Lugano, Suisse.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100675.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

20118

**BRYDE CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 88.306.

*Extrait des délibérations portant publication de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 3 octobre 2005 à 8h00*

*Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accepter la démission de M. Frédéric Deflorenne de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société.
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société anonyme de Droit luxembourgeois DATA GRAPHIC, dont le siège social est établi 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 42.166, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04975. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100671.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**ELF-OIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 7.046.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 21 novembre 2005.

*Pour le notaire Tom Metzler*

Ch. Hoeltgen

(100674.3/222/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**Ets. PAUL WORMERINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1322 Luxembourg, 18, rue des Cerisiers.  
R. C. Luxembourg B 27.621.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100676.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**ATHIS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 97.980.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 25 octobre 2005 que:

1. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences économiques, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Armand Haas. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04614. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100686.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**RPA, REALIS PROMOTION ET AGENCE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 72.437.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100677.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**COMETAL-CONSTRUCTIONS METALLIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4570 Niedercorn, rue Pierre Gansen.  
R. C. Luxembourg B 72.212.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100678.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**WAGNER ESTRICHBAU GmbH Meisterbetrieb, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6690 Moersdorf, 3, Millewee.  
R. C. Luxembourg B 103.104.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100679.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**CCE INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 218.240,-.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 73.349.

EXTRAIT

Soutirages Luxembourgeois, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 62.499, a cédé le 9 novembre 2005, 5.455 parts sociales de CCE INVESTMENTS A BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 78.351.

En conséquence, les associés de CCE INVESTMENTS sont les suivants:

- Soutirages Luxembourgeois: 1 part sociale, et
- BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.: 5.455 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour CCE INVESTMENTS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100732.3/267/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**OPTIQUE STEFFEN BERELDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7240 Bereldange, 18-22, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 96.290.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100680.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**TRANSLINK MERGERS & ACQUISITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 450.000,-.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 81.890.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions des associés du 29 août 2005 que:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
  - Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
  - Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- ont été nommés gérants pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100681.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**TANDRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 66.554.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 novembre 2005, que:

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social du 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Lena Kolmodin Andersson, Administrateur.

Sont élus et réélus Administrateurs, pour une période de six années, leurs mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, domicilié professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Madame Elisabeth Skog, employée privée, domiciliée professionnellement au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

- Monsieur Johan Kuylenstierna, employé privé, domicilié professionnellement au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

L'Assemblée accepte la démission de ERIK PENSER, (LUXEMBOURG) S.A., (anciennement SKANDIA & PARTNERS S.A., Commissaire aux Comptes.

Est élu Commissaire aux Comptes, pour une période de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2010:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social su 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100717.3/802/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 15.302.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 de la société EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Démission du Réviseur d'Entreprises suivant:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100716.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 15.302.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 septembre 2005 de la société EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Réviseur d'Entreprises pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100713.2/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**JULIUS BAER MULTISTOCK, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 32.188.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 8 novembre 2005 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

M. Freddy Brausch,

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg;

M. Walter Knabenhans,

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich;

M. Jean-Michel Loehr,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Dr Roman Von Ah,

JULIUS BAER ASSET MANAGEMENT LTD, Hohlstrasse 602, CH-8010 Zürich;

Dr Rudolf Ziegler,

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich;

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006;

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg;

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour JULIUS BAER MULTISTOCK, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100763.3/1126/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**MAÏ-FLO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 55, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 73.927.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 5 octobre 2005 à Steinfort*

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement de la société anonyme MAÏ-FLO S.A. procède aux modifications suivantes:

1. l'Assemblée décide de révoquer de son poste de Commissaire aux Comptes la SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1220 Luxembourg, rue de Beggen, 246.

2. l'Assemblée nomme la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD & KLEIN, S.à r.l., avec siège social à L-5969 Itzig, 83, rue de la Libération, au poste de Commissaire aux Comptes pour un terme de six ans.

Pour extrait conforme

Pour MAÏ-FLO S.A.

VO CONSULTING LUX S.A.

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100760.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**ROBECO MULTIMANAGER FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 95.470.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2005, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Frank Alexander de Boer, General Manager Deutschland Robeco, ROBECO ASSET MANAGEMENT (DEUTSCHLAND), 18, Grüneburgweg, D-60322 Frankfurt am Main,

- Monsieur Stéfan F. A. Richter, General Manager, ROBECO BANK BELGIUM, 81 bus 6, Louisalaan, B-1050 Bruxelles,

- Madame Edith J. Siermann, Executive Vice President of fixed-income investments, ROBECO GROEP N.V., 120, Co-singel, NL-3011 AG Rotterdam.

L'assemblée a également renouvelé le mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour ROBECO MULTIMANAGER FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100764.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**NEI BAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7351 Helmdange, 7, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 36.913.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100719.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**NEI BAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7351 Helmdange, 7, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 36.913.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100718.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**INTERNATIONAL BUSINESS CENTER INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**
**Capital social: EUR 2.999.950.**

 Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 83.341.

 —  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés du 29 juillet 2005 que le Conseil de Gérance se compose comme suit:

- M. Christopher Merrill, né le 28 mai 1971 au Japon, demeurant au Four Greed Court, 5 Ludgate Hill, Londres, EC4M 7AA, Grande-Bretagne;
  - M. Gordon Black, né le 23 avril 1965 au Michigan (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au Four Greed Court, 5 Ludgate Hill, Londres, EC4M 7AA, Grande-Bretagne;
  - M. Romain Thillens, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg;
  - M. Kendall Young, né le 9 novembre 1960 en Californie (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 10, rue Martin-Behaim, D-65263 Neu-Isenburg, Franckfort, Allemagne;
  - M. Karim Habra, né le 12 juillet 1975 à Beirut (Liban), demeurant à Kozi 15, 110 00 Prague 1, République Tchèque.
- Les mandats des gérants prendront fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005.

Le 17 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 (100745.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.
 

---

**INTERNATIONAL BUSINESS CENTER INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

 R. C. Luxembourg B 83.341.
 

---

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05547, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 17 novembre 2005.

Signature.

 (100747.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.
 

---

**AV ALZETTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

 R. C. Luxembourg B 60.251.
 

---

*Réunion du Conseil d'Administration*

L'an deux mille cinq, le 10 novembre.

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme AV ALZETTE S.A. ayant son siège social au 81, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg.

Inscrit au registre de commerce et des sociétés sous la référence B 60.251.

Constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 8 juillet 1997, à savoir:

- 1) Monsieur Patrick Van Wynsberghe, administrateur, né le 6 mai 1966 à Gent (Belgique), demeurant à B 9.880 Aalter, 52 Dammeers;
- 2) Madame Odette Fasseur, administrateur, née le 30 décembre 1934 à Merendree (Belgique), demeurant à B 9.850 Nevele au 19 Westhoek;
- 3) la société DELYARD, S.à r.l., dont le siège social est sis au 21, rue du Château à L-8395 Septfontaines, représentée par ses gérants en fonction, Monsieur Philippe Duvier et Monsieur Robert Soumois;

lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, ils confirment Monsieur Patrick Van Wynsberghe, prénommé, chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion journalière, en tant qu'administrateur-délégué.

P. Van Wynsberghe / O. Fasseur / DELYARD, S.à r.l.

- / - / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 (100709.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.
 

---

**MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 41.471.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 de la société MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Démission du Réviseur d'Entreprises suivant:  
ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100701.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 41.471.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 septembre 2005 de la société MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Réviseur d'Entreprises pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée:  
PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100700.3/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**SALON DE CONSOMMATION OBERWEIS, ARTICLES DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 19, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 8.781.

Constituée par acte sous seing privé en date du 15 décembre 1969, publié au Mémorial C n° 47 du 20 mars 1970, modifiée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 janvier 1990, publié au Mémorial C n° 308 du 3 septembre 1990, modifiée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 1995, publié au Mémorial C n° 67 du 8 février 1996.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour SALON DE CONSOMMATION OBERWEIS PIERRE & CIE, ARTICLES DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100702.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**ENGKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8342 Olm, 11, rue Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 19.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100682.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**JULIUS BAER MULTIBOND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 32.187.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 8 novembre 2005 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

M. Freddy Brausch,

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg;

M. Walter Knabenhans,

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich;

M. Jean-Michel Loehr,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Dr Roman Von Ah

JULIUS BAER ASSET MANAGEMENT LTD, Hohlstrasse 602, CH-8010 Zürich;

Dr Rudolf Ziegler

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich;

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006;

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg;

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

*Pour JULIUS BAER MULTIBOND, Société d'Investissement à Capital Variable*

*DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02827. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100780.3/1126/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**INDOSUEZ MANAGEMENT II, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 46.093.

L'assemblée générale des actionnaires a prorogé les mandats d'administrateurs de Madame Nadine Meiller et de Messieurs Jacques Mahaux et Hervé Roux jusqu'au terme de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05355. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100781.3/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**EPICURE BERLIN PROPERTY MANAGEMENT AND HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 111.467.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société  
tenue en date du 8 novembre 2005*

- La démission de SOLON MANAGEMENT LIMITED avec effet au 28 octobre 2005 a été acceptée, confirmée et ratifiée;

- SILEX MANAGEMENT LIMITED a été nommé en tant qu'administrateur avec effet au 28 octobre 2005.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02667. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100785.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**MORSTON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 89.851.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Signature.

(100784.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**HEDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 17.235.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2005*

- Les mandats des organes sociaux étant venus à échéance, l'assemblée a nommé:

a) Administrateurs:

Monsieur René Faltz, avocat, demeurant à Luxembourg,  
Monsieur Tom Felgen, avocat, demeurant à Luxembourg,  
Madame Nadia Meyer, directeur, demeurant à Luxembourg;

b) Administrateur démissionnaire:

Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg;

c) Commissaire aux comptes:

Société de Révisions CHARLES ENSCH S.A., établie et ayant son siège social 124, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.  
Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04832. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100789.3/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**BRE/BERLIN I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 96.565.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1222 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05177, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature*

*Un mandataire*

(100969.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**BRE/BERLIN I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 96.565.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1222 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05182, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature*

*Un mandataire*

(100927.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**ELECTECH LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 90.501.

—  
EXTRAIT

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement de la raison sociale du gérant suivant:  
- AMS CORPORATE SERVICES, S.à r.l. devenant SHRM CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de ce gérant comme suit:

- de 381, route de Thionville, L-5881 Hespérange au 64, rue Principale, L-5365 Schuttrange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100790.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**SKYPE SOFTWARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 100.467.

—  
Les statuts coordonnés suite à l'acte n° 39881 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(100813.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**WEATHER INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 108.440.

—  
Les statuts coordonnés suite à l'acte n° 39014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(100814.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**HT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.045.

—  
Les statuts coordonnés suite à l'acte n° 39570 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(100815.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**TS KOENIGSALLEE LP IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. BRE/DUSSELDORF IV MANAGER, S.à r.l.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 96.637.

—  
Les statuts coordonnés suite à l'acte n°39474 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(100816.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**PEIF 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. INDUSTRIAL SECURITIES ONNAING, S.à r.l.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 106.892.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger  
Notaire

(100817.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**TRAYCORP INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,  
(anc. WINLORD INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 104.578.

Les statuts coordonnés suite à l'acte n° 40059 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger  
Notaire

(100847.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**STRATUS TECHNOLOGIES GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 68.862.

Les statuts coordonnés suite à l'acte n°35190 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger  
Notaire

(100848.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**TOSCANI ET FILS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour TOSCANI ET FILS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100851.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**TOSCANI ET FILS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour TOSCANI ET FILS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100849.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**TOSCANI ET FILS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour TOSCANI ET FILS S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100800.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**TOSCANI ET FILS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour TOSCANI ET FILS S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100799.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**TOSCANI ET FILS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 41.451.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour TOSCANI ET FILS S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100798.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**A + ARCHITECTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9161 Ingeldorf, 13, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 103.069.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 novembre 2005.

P. Bettingen

Notaire

(100863.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 5 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R. C. Luxembourg B 90.443.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(100870.3/1463/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**PFIZER LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 98.684.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 novembre 2005.

P. Bettingen

*Notaire*

(100864.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 93.997.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 novembre 2005.

P. Bettingen

*Notaire*

(100865.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**PFIZER PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 90.770.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 novembre 2005.

P. Bettingen

*Notaire*

(100866.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 57.509.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2005, LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée Réviseur indépendant, en charge des bilans consolidés pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

*Pour 3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03939. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100867.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**PFIZER LUXCO PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 83.982.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 novembre 2005.

P. Bettingen

*Notaire*

(100868.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**PFIZER PRECISION HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 103.105.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 novembre 2005.

P. Bettingen  
Notaire

(100869.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R. C. Luxembourg B 89.738.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(100872.3/1463/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R. C. Luxembourg B 89.806.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(100874.3/1463/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R. C. Luxembourg B 89.630.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(100876.3/1463/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**I.D. GROUP S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 74.803.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2005*

L'assemblée décide de révoquer le mandat de M. Henning Freese en tant qu'administrateur et administrateur-délégué et de remplacer ce dernier par la société ANTRACIT CREATIONS S.A., administrateur.

L'assemblée décide de renouveler les mandats de:

- M. Jeannot Philipp, administrateur,
  - Mme Marie-France Pastore, administrateur,
  - ANTRACIT CREATIONS S.A., administrateur, et
  - Mme Colette Reuter, commissaire aux comptes,
- jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100911.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**FAISPRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 83.792.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour FAISPRO S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100882.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**FAISPRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 83.792.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour FAISPRO S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100859.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**FAISPRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 83.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour FAISPRO S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100855.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**TS KOENIGSALLEE LP I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BRE/DUSSELDORF I MANAGER, S.à r.l.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 96.634.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(100884.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**FIDEI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 68.731.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

(100998.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**JOPOLY, Société Anonyme.**

Siège social: L-7246 Walferdange, 31, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 47.869.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que tous les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04795, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

(100888.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

---

**LAVIPHARM GROUP HOLDING, Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1341 Luxembourg, 9, rue Clairefontaine.  
H. R. Luxemburg B 33.244.

*Auszug aus der Gesellschafterversammlung am 19. September 2005*

Es wurde beschlossen, dass:

1. Die Gesellschaft DELOITTE & TOUCHE S.A. nicht mehr der Prüfer der Gesellschaft ist.
2. Der neue Rechnungskommissar der Gesellschaft ist MAS, S.à r.l.

Die Dauer des Mandats - bis zum Abschluss des Jahres 2005.

G. Zaleski.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100901.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**SAXONY CAPITAL GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 111.443.

*Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005*

L'associé unique de SAXONY CAPITAL GP, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

SAXONY CAPITAL GP, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100922.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**SAXONY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 111.444.

*Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005*

L'associé unique de SAXONY HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

SAXONY HOLDINGS, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100926.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**EUROPEAN TRAINING SERVICES S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 111.977.

—  
STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty seventh of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- CLAMAX INVESTMENT S.A., with registered office in Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade Register under number B 64.186,

2.- REALEST FINANCE S.A., with registered office in Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade Register under number B 45.601.

Both here represented by Stéphanie Stacchini, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name EUROPEAN TRAINING SERVICES S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The Corporation's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), represented by 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 2.- (two Euro) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

**Art. 6.** The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant *replevins* with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the 15th of June 11.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

*Transitory measures*

Exceptionally the first business year will begin today and close on December 31, 2006.

*Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

1.- CLAMAX INVESTMENT S.A. ....	7,750 shares
2.- REALEST FINANCE S.A. ....	7,750 shares
Total: fifteen thousand five hundred shares .....	15,500 shares

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (one hundred per cent), and therefore the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

*Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about one thousand six hundred Euro.

*Extraordinary general meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

*First resolution*

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

The following are appointed Directors:

- Mr Christophe Davezac, Director, born on February 14, 1964 in Cahors (France), professionally residing at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Mr Thierry Triboulot, private employee, born on April 2nd, 1973 in Villers-Semeuse, professionally residing at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Mrs Géraldine Schmit, Director, born on November 12th, 1969 à Messancy (Belgique), professionally residing at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31st, 2010.

*Second resolution.*

Is elected as auditor:

WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 74.623, with registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31st, 2010.

*Third resolution*

The address of the Company is fixed at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

*Prevailing language*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- CLAMAX INVESTMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 64.186,

2.- REALEST FINANCE S.A. société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 45.601.

Toutes deux ici représentées par Stéphanie Stacchini, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: EUROPEAN TRAINING SERVICES S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de EUR 2,- (deux euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 15 juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

*Dispositions transitoires*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2006.

*Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- CLAMAX INVESTMENT S.A. ....	7.750 actions
2.- REALEST FINANCE S.A. ....	7.750 actions
Total: quinze mille cinq cents actions .....	15.500 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Christophe Davezac, administrateur de sociétés, né le 14 février 1964 à Cahors (France), résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, né le 2 avril 1973 à Villers-Semeuse, résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Madame Géraldine Schmit, administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

*Deuxième résolution*

WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 74.623, avec siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg est nommé commissaire.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

*Troisième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

*Version prépondérante*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Stacchini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, vol. 150S, fol. 17, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

J. Elvinger.

(102285.3/211/235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

**AUTOSUPPLIES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 111.994.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société GLYNDALE INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola (BVI), P.O. BOX 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town;

2.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

ici représentés par Madame Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par la mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme holding qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège, Objet, Durée****Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

1.1. Une société anonyme holding luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination AUTOSUPPLIES HOLDING S.A.

**Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

**Art. 3. Objet**

3.1. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

3.2. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.3. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets licences et marques et autres droits se rattachant à ces brevets, licences et marques ou pouvant les compléter.

3.4. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

3.5. La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

3.6. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 4. Durée**

4.1. La société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

**Titre II.- Capital****Art. 5. Capital social**

Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), divisé en 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 31,- (trente et un euros) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social**

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 7. Versements**

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**Art. 8. Nature des actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

**Art. 9. Cession d'actions**

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

**Titre III.- Administration, Direction, Surveillance****Art. 10. Conseil d'administration**

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

**Art. 11. Réunions du conseil d'administration**

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

11.5. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

11.7. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

**Art. 13. Délégation de pouvoirs**

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 14. Représentation de la société**

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

**Art. 15. Commissaire aux comptes**

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

**Titre IV.- Assemblée générale****Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale**

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

**Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le dernier vendredi du mois de novembre à 10.00 heures.

**Art. 18. Autres assemblées générales**

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 19. Votes**

Chaque action donne droit à une voix.

**Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices****Art. 20. Année sociale**

20.1. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### **Art. 21. Répartition de bénéfices**

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## **Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

### **Art. 22. Dissolution, liquidation**

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

## **Titre VII.- Disposition générale**

### **Art. 23. Disposition générale**

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 30 juin 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 1.000 (mille) actions comme suit:

1.- GLYNDALE INVESTMENTS LTD .....	999 actions
2.- Monsieur Jean-Marc Faber .....	1 action
Total: mille actions .....	1.000 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille huit cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Grand-Duché de Luxembourg.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2011:

a) Monsieur Jean-Marc Faber, expert comptable, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl;

b) Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl;

c) Monsieur Manuel Bordignon, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période:

Monsieur Stéphane Best, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, vol. 150S, fol. 26, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

J. Elvinger.

(102339.3/211/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

**CEREP INVESTMENT D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.991.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the eighteenth of October.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEREP II, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under R.C.S. Luxembourg no B 107.559, incorporated by deed enacted on 13 April 2005 and whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 888 dated 13 September 2005 (page 42588);

here represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 11 October 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an undetermined period.

**Art. 4.** The Company will have the name CEREP INVESTMENT D, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a unitholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager(s).

**Capital - Units**

**Art. 6.** The unit capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by two hundred fifty (250) units of fifty Euro (EUR 50) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder or by a decision of the unitholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each unit entitles to a part of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's units are indivisible, since only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In the case of a single unitholder, the Company's units held by the single unitholder are freely transferable. In case of plurality of unitholders, the units held by each unitholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders.

**Management**

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholder(s) holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The use of video-conferencing equipment and conference calls shall be allowed provided that each participating Manager being able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

**Art. 13.** The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

#### **Unitholders' decisions**

**Art. 14.** The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of units, which he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the unitholders owning at least three-quarter of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

#### **Financial year - Balance sheet**

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of each year.

**Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each unitholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital. The balance of the net profit may be distributed to the unitholder(s) in proportion to its/their unitholding in the Company.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 18.** At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

A single unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally all of its liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable law**

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

All the two hundred fifty (250) units representing the capital have been entirely subscribed by CEREP II, S.à r.l., pre-named, and fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately one thousand three hundred Euro.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, representing the entirety of the unit capital and exercising the powers devolved to the unitholders' meeting, passed the following resolutions:

1) The first financial year shall begin on the incorporation date of the Company and shall terminate on the thirtieth of June 2006.

2) Is appointed as manager for an undetermined duration:

CEREP II, S.à r.l., pre-named.

In accordance with article 12 of the by-laws, the company shall be bound by the sole signature of its single manager.

3) The Company shall have its registered office at L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.  
The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEREP II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 107.559, constituée par acte du 13 avril 2005 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 888 en date du 13 septembre 2005 (page 42588);

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en date du 11 octobre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### Objet - Dénomination - Siège - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP INVESTMENT D, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du/des gérant(s).

### Capital - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés ou de l'associé unique.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un quelconque membre du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

**Art. 13.** Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### **Décisions des associés**

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

#### **Exercice social - Comptes annuels**

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le(s) gérant(s) prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les deux cent cinquante (250) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CEREP II, S.à r.l., prénommée, et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente juin 2006.
- 2) Est nommée gérant pour une durée indéterminée:  
CEREP II, S.à r.l., prénommée.

Conformément à l'article 12 des statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son gérant unique.

- 3) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, vol. 150S, fol. 46, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

J. Elvinger.

(102334.3/211/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

**MONEYLINE TELERATE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.966.

*Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 18 octobre 2005*

Au Conseil de Gérance de MONEYLINE TELERATE (LUXEMBOURG), S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet au 24 mai 2005;
- d'autoriser LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. à procéder aux publications requises pour l'enregistrement du transfert de siège.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

A. Ableman.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100895.3/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**MONEYLINE TELERATE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.966.

*Extrait des résolutions de l'Associé Unique qui ont été prises le 3 juin 2005*

L'Associé Unique de MONEYLINE TELERATE (LUXEMBOURG), S.à r.l. (la Société) a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

Douglas John Jeffrey résident au 19 Pembridge Crescent, W1 1 Londres, Grande-Bretagne,  
Bhajan Singh Channa résident au 61 Thornton Road, IG1 2ER Ilford, Essex, Grande-Bretagne,  
Bernard F. Battista résident au 332 Park Street, Staten Island, New York, Etats-Unis,  
de leur fonctions de Gérants et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

Adam Ableman résident au 1512 Tenth Avenue, Brooklyn NY 11215, United States,  
Alexander Russo résident au 253 Oldwoods Road, Franklin Lakes, NJ 07417, United States,  
en qualité de Gérants de la société et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

A. Ableman.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100915.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.335.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

*Pour NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV*

*L'agent Sociétaire et Domiciliaire*

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

*Corporate and domiciliary agent*

Signatures

(100992.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**CEREP INVESTMENT E, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 111.992.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the eighteenth of October.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEREP II, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under R.C.S. Luxembourg n° B 107.559, incorporated by deed enacted on 13 April 2005 and whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 888 dated 13 September 2005 (page 42588);

here represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 11 October 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an undetermined period.

**Art. 4.** The Company will have the name CEREP INVESTMENT E, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a unitholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager(s).

**Capital - Units**

**Art. 6.** The unit capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by two hundred fifty (250) units of fifty Euro (EUR 50) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder or by a decision of the unitholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each unit entitles to a part of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's units are indivisible, since only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In the case of a single unitholder, the Company's units held by the single unitholder are freely transferable. In case of plurality of unitholders, the units held by each unitholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders.

**Management**

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholder(s) holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The use of video-conferencing equipment and conference calls shall be allowed provided that each participating Manager being able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

**Art. 13.** The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

#### **Unitholders' decisions**

**Art. 14.** The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of units, which he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the unitholders owning at least three-quarter of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

#### **Financial year - Balance sheet**

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of each year.

**Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each unitholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital. The balance of the net profit may be distributed to the unitholder(s) in proportion to its/their unitholding in the Company.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 18.** At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

A single unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally all of its liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable law**

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

All the two hundred fifty (250) units representing the capital have been entirely subscribed by CEREP II, S.à r.l., pre-named, and fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, representing the entirety of the unit capital and exercising the powers devolved to the unitholders' meeting, passed the following resolutions:

1) The first financial year shall begin on the incorporation date of the Company and shall terminate on the thirtieth of June 2006.

2) Is appointed as manager for an undetermined duration:  
CEREP II, S.à r.l., pre-named.

In accordance with article 12 of the by-laws, the company shall be bound by the sole signature of its single manager.

3) The Company shall have its registered office at L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.  
The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEREP II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 107.559, constituée par acte du 13 avril 2005 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 888 en date du 13 septembre 2005 (page 42588);

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en date du 11 octobre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### Objet - Dénomination - Siège - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP INVESTMENT E, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du/des gérant(s).

### Capital - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés ou de l'associé unique.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un quelconque membre du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

**Art. 13.** Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### **Décisions des associés**

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

#### **Exercice social - Comptes annuels**

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le(s) gérant(s) prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les deux cent cinquante (250) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CEREP II, S.à r.l., prénommée, et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente juin 2006.
- 2) Est nommée gérant pour une durée indéterminée:

CEREP II, S.à r.l., prénommée.

Conformément à l'article 12 des statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son gérant unique.

- 3) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, vol. 150S, fol. 46, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

J. Elvinger.

(102336.3/211/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

**ETERNALITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.146.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100988.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**ELBROES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 110.525.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100990.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**COREFIELD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.141.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100991.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**TANCREDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 111.958.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le seize novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société ESTATES S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg B 106.770,

ici représentée par Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, spécialement mandaté à cet effet par procuration sous seing privé en date du 8 novembre 2005.

2. Monsieur Benoît de Froidmont, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle,

ici représenté par Monsieur Pierre Lentz, ci-avant nommé,

spécialement mandaté à cet effet par procuration sous seing privé en date du 15 novembre 2005.

3. Monsieur Pierre Lentz, ci-avant nommé.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant, ès-qualités qu'il agit, et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de TANCREDE S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 15 novembre 2010, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de juin à 15.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se terminera le trente et un décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Souscription et paiement*

Les 10.000 (dix mille) actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en EUR
1. ESTATES S.A., prédésignée .....	9.998	99.980,-
2. M. Benoît de Froidmont, prénommé. ....	1	10,-
3. M. Pierre Lentz, prénommé. ....	1	10,-
Totaux: .....	10.000	100.000,-

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 100.000,- (cent mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille huit cents euros (EUR 2.800,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Benoît de Froidmont, directeur de sociétés, né le 26 juillet 1975 à Rocourt (B), demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

2. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

3. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

4. Monsieur Claude Zimmer, maître en sciences économiques, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Monsieur John Seil, prénommé est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

*Deuxième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

*Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, vol. 150S, fol. 79, case 9. – Reçu 1.000 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 novembre 2005.

T. Metzler.

(102019.3/222/214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2005.

---

**PHARLYSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 19.000.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(101034.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**PHARLYSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 19.000.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(101035.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**BECA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 111.960.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le quinze novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1. Monsieur Daniel Beck, agent immobilier, né à Luxembourg le 3 août 1970, demeurant à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, Op de Maessen.

2. La société CALTEUX, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 106.605, ici représentée par Monsieur Daniel Beck, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 novembre 2005.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de BECA, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur, la gestion et la location de tous immeubles ou parts d'immeubles qu'elle pourra acquérir.

De plus, elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. Par la société CALTEUX, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 106.605, cinquante parts sociales. ....	50
2. Par Monsieur Daniel Beck, agent immobilier, né à Luxembourg le 3 août 1970, demeurant à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, Op de Maessen, cinquante parts sociales .....	50
Total: cent parts sociales .....	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

**Art. 10.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 12.** Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

**Art. 13.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

**Art. 14.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Frais*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange.
- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Serge Calteux, ingénieur diplômé, né à Luxembourg le 15 avril 1971, demeurant à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange;
  - Madame Patricia Kips, employée privée, née à Esch-sur-Alzette le 20 septembre 1971, épouse de Monsieur Serge Calteux, demeurant à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange;
  - Monsieur Daniel Beck, préqualifié.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un des trois gérants.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Beck, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, vol. 150S, fol. 79, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 novembre 2005.

T. Metzler.

(102024.3/222/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2005.

### **ARCELOR PROJECTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 15.946.

#### *Extrait du procès-verbal d'une Assemblée générale ordinaire des associés tenue extraordinairement le 24 octobre 2005*

ad 1) L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Dirk Matthys, administrateur.

Elle décide de nommer Monsieur Philippe Capron, avec adresse professionnelle au 11-13 Cours Valmy, F-92800 Puteaux, en remplacement de ce dernier dont il achèvera le mandat qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

L'Assemblée décide en outre de nommer Monsieur Vincent Gillet, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, comme administrateur supplémentaire. Monsieur Gillet est nommé pour une période de 2 ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

De ce fait, le nombre des administrateurs est dorénavant fixé à quatre (4).

Pour extrait conforme

P. Tanson / L. David

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02720. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(101014.3/571/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**PRIVILEGE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.913.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> octobre 2004*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires reconduit pour une période d'un an s'achevant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2005, Monsieur Philippe Kenis aux fonctions d'Administrateur.

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires nomme, pour une période d'un an s'achevant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2005, Monsieur Michel Becker aux fonctions d'Administrateur.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période d'un an s'achevant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2005, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Vincent Decalf et Stéphane Wathier.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and domiciliary agent

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101000.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**CHAIRMARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 111.164.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100993.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.  
R. C. Luxembourg B 72.799.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 juin 2005*

- Les mandats d'administrateur de Messieurs Marc Boland, Joeri Steeman et Karl Louarn sont renouvelés pour une période de 6 ans.

- Monsieur Pascoal Da Silva, demeurant 25, route de Remich à Trintange, est appelé au fonction de commissaire aux comptes en remplacement de la société PARFININDUS, S.à r.l. dont le mandat est arrivé à échéance.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Marc Boland,
- Monsieur Joeri Steeman,
- Monsieur Karl Louarn.

Le commissaire aux comptes est Monsieur Pascoal Da Silva.

Pour extrait sincère et conforme

K. Louarn / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101008.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**CERMIDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.162.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100994.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**NBG SYNESIS FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.727.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BK05520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

*Pour NBG SYNESIS FUNDS SICAV*

*L'agent Sociétaire et Domiciliataire*

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

*Corporate and domiciliary agent*

Signatures

(100995.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.459.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BK00525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

*Pour NBG LUXEMBOURG HOLDING S.A.*

*L'agent Sociétaire et Domiciliataire*

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

*Corporate and domiciliary agent*

Signatures

(100996.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**MILLINERY ASSETS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 81.722.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MILLINERY ASSETS, S.à r.l.

Signatures

(101003.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**NBG LUXFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.726.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour NBG LUXFINANCE HOLDING S.A.

L'agent Sociétaire et Domiciliataire

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and domiciliary agent

Signatures

(100989.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**SIGNAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 44.620.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(101004.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**CABLE TRAY INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 63.286.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CABLE TRAY INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signatures

(101005.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**INTERIEUR DECOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.302.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2005*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

*Deuxième résolution*

En lieu et place du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée générale décide de nommer: SOFINTER GESTION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.316.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2006.

Bereldange, le 11 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101017.3/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

20160

**CANALELEC INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 62.560.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CANALELEC INVEST S.A.

Signatures

(101007.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**OPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 103.787.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 octobre 2005 que:

1. La démission de Monsieur Robert Becker de son poste d'administrateur est acceptée;
2. Monsieur Philippe Leroy, administrateur de sociétés, né le 26 septembre 1978 à Enghien les Bains (France), demeurant à L-5687 Dalheim, 25, Hossegaass, est nommé nouvel administrateur. La durée de son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010;
3. Le siège social est transféré de L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon à L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101011.3/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---

**CAPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 103.471.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 octobre 2005 que la démission de Monsieur Robert Becker de son poste d'administrateur est acceptée; l'assemblée nomme à l'unanimité Monsieur Philippe Leroy, administrateur de sociétés, né le 26 septembre 1978 à Enghien les Bains (France), demeurant à L-5687 Dalheim, 25, Hossegaass nouvel administrateur. La durée de son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101012.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

---